



Dossier de Presse

ATELIER DE PARTAGE DES RESULTATS DES ETUDES

- ❖ Evaluation des engagements du Burkina Faso pour la nutrition
- ❖ Allocations budgétaires & Dépenses annuelles de l'Etat pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, en 2014 et 2015
- ❖ Analyse des allocations (décaissements) des Partenaires Techniques et Financiers pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, en 2014 et 2015

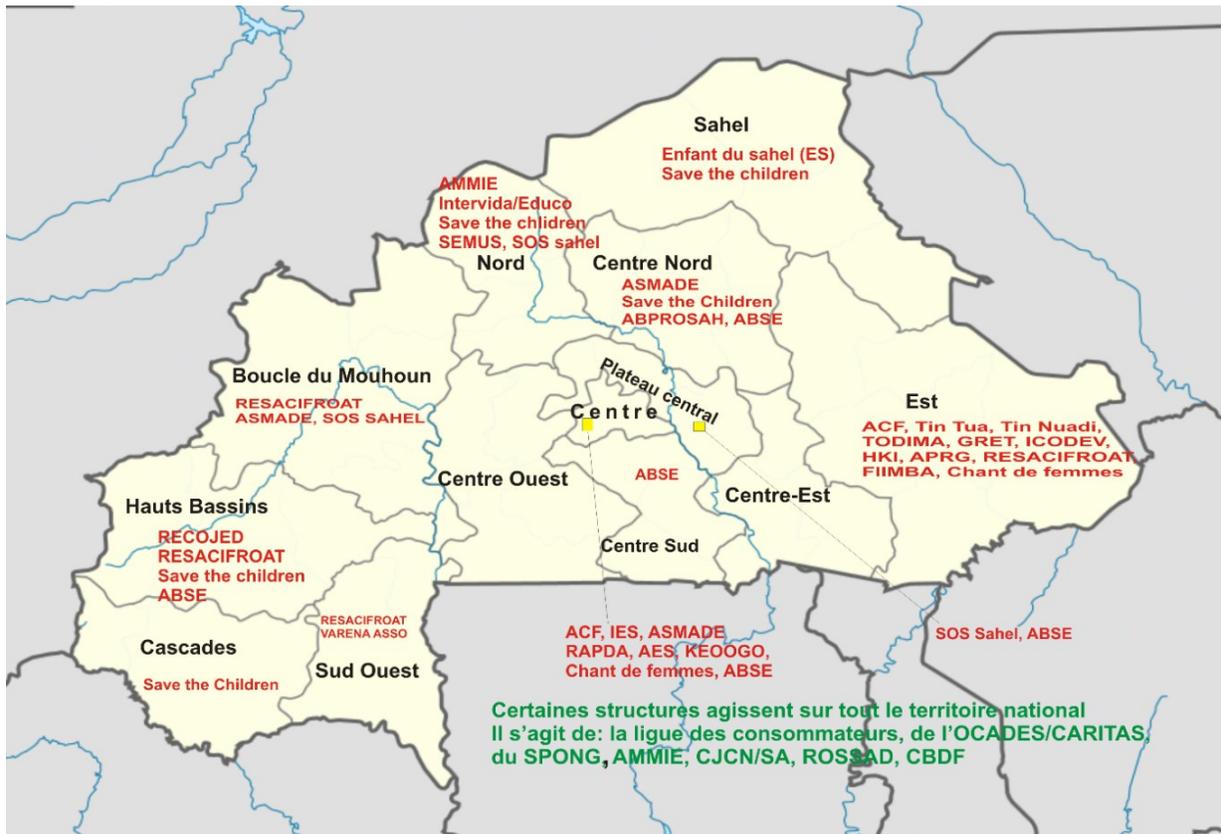
A la Salle de conférence « Mère Theresa » du centre DHI de l'OCADES

Ouagadougou, le 06 décembre 2016

SOMMAIRE

I.	QUI EST LE RESONUT ?	3
II.	EVALUATION DES ENGAGEMENTS DU BURKINA FASO POUR LA NUTRITION	4
	1. Quelques engagements pris par le Burkina Faso	4
	2. Quelques progrès réalisés par le Burkina Faso en faveur de la nutrition	6
	3. Quelques défis liés à la mise en œuvre des engagements de l'Etat	9
III.	ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES ET DES DEPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT POUR LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION AU BURKINA FASO, EN 2014 ET 2015	11
	1. Analyse des allocations budgétaire en faveur de la nutrition	11
	2. Plaidoyer pour une hausse des ressources publiques en faveur de la nutrition	12
IV.	ANALYSE DES ALLOCATIONS (DECAISSEMENTS) DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SUR LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION AU BURKINA FASO, EN 2014 ET 2015	13
	Analyse des allocations (décaissements) des PTF en faveur de la nutrition	13
	POUR FINIR.....	16

I. QUI EST LE RESONUT ?



Répartition géographique des ONG et Associations de Développement du RESONUT, au Burkina Faso

- Le Réseau de la société civile pour la nutrition au Burkina Faso (RESONUT) est un regroupement de 31 organisations de la société civile qui travaillent dans la vision de faire du Burkina Faso, un pays exempt de faim et de malnutrition. Son but est d'assurer la concertation et la coordination de la société civile engagée en faveur de l'amélioration de l'état nutritionnel des populations au Burkina Faso.
- Les structures membres interviennent dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau, hygiène et assainissement, du développement, de la sécurité alimentaire, de l'alphabétisation, de l'environnement, de la justice, de l'éducation, de l'enfance, etc.

Bureau exécutif

	Structure	Email
Président : Marc SEKPON	Action Contre la Faim (ACF)	cdm@bf.missions-acf.org
Secrétaire général : Ibrahim BAYILI	Club des journalistes et communicateurs pour la sécurité alimentaire et la nutrition	nable66@gmail.com
Chargée de l'organisation : Cécile BELOUM	AMMIE	cecile.beloum@yahoo.fr
Trésorier : Rosalie OUOBA	RESACIFROAT	rosalieouoba@yahoo.fr
Commissaire aux comptes : Mahamady SAWADOGO	SEMUS	semus@fasonet.bf mahamadysemus@gmail.com
Commissaire aux comptes : Jean NADEMBEIGA	HKI	inadembega@hki.org

II. EVALUATION DES ENGAGEMENTS DU BURKINA FASO POUR LA NUTRITION

Le RESONUT, à travers son Projet de Plaidoyer intitulé « Engagements du Burkina Faso pour la nutrition, RIO 2016 », a conduit à ce jour trois (3) recherches dont la première a porté justement sur une évaluation des « *Engagements du Burkina Faso pour la Nutrition* ».

De façon générale, ces engagements se fondent sur ceux pris aux niveaux international et régional à travers diverses conférences ainsi que des résolutions des Nations unies, puis au national.

1. Quelques engagements pris par le Burkina Faso

- Engagements internationaux

Le Burkina Faso a adhéré au SUN (Scaling Up Nutrition ou renforcement de la nutrition) en 2011, un Mouvement international qui regroupe à ce jour 57 pays. Cette adhésion a ouvert la voie à la création progressive de la Plateforme SUN du Burkina Faso qui regroupe la *Direction de la Nutrition (Point Focal SUN)*, le *Réseau de la société civile pour la Nutrition (RESONUT)*, le *Réseau des Nations Unies pour la nutrition*, le *Réseau des Parlementaires en sécurité nutritionnelle*, le *Réseau du secteur privé pour la nutrition*.

Le Réseau du secteur académique et de la recherche, et celui des Donateurs sont en train de prendre forme.

Le Burkina Faso s'est engagé à l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) qui a mis en œuvre un cadre d'orientation des interventions nutritionnelles à prioriser en vue d'atteindre les résultats visés en faveur du renforcement de la nutrition d'ici 2025.

Le Burkina Faso a adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ainsi que le contenu du Pacte mondial en faveur de la nutrition pour la croissance (N4G-Londre 2013) et les conclusions de la Conférence ICN2 (International Conference for Nutrition).

- **Au niveau régional**

Les engagements se fondent en premier lieu sur la **Déclaration d'Abuja** qui a invité les gouvernements africains à consacrer 15 % des budgets nationaux à la santé. Egalement, le Burkina Faso a adopté la **Stratégie Régionale Africaine de Nutrition (ARNS)** qui a distingué les cibles de l'AMS comme objectifs d'impact et la **Déclaration de Malabo** sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique qui invite entre autres les pays africains à allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture et d'en garantir l'efficacité et l'efficience . Le Burkina Faso a adhéré à l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR), en vue d'atteindre l'objectif « Faim Zéro » dans les vingt prochaines années.

- **Engagements nationaux**

Les engagements suivants ont été pris :

- la révision de la Politique Nationale de Nutrition en vue d'intégrer les objectifs internationaux, régionaux et l'approche multisectorielle,
- l'élaboration d'un plan national multisectoriel de nutrition (2016-2020) avant fin 2016, y compris les engagements de ressources financières et humaines pour soutenir les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition,
- la finalisation d'un système de surveillance multisectorielle avant la fin 2015,

- l'implication des organisations de la société civile, du secteur privé, du secteur académique et de la recherche, ainsi que des partenaires comme parties prenantes clés de la nutrition.

2. Quelques progrès réalisés par le Burkina Faso en faveur de la nutrition

Réduction de la malnutrition aiguë /chronique et insuffisance pondérale :

- ✓ Prévalence de la malnutrition aiguë globale passée de de 11,3% en 2009 à 10,4% en 2015 avec 2,2% de forme sévère
- ✓ La prévalence de la malnutrition chronique est passée de 35,1% à 30,2% de 2009 à 2015
- ✓ La prévalence de l'insuffisance pondérale est passée de de 26% à 23% chez les enfants de moins de 5 ans de 2009 à 2015
- ✓ Le faible poids à la naissance (< 2500g) est passé de 9,4% à 9,5% de 2009 à 2015

Augmentation du taux d'allaitement maternel et enrichissement des aliments en micronutriments :

- ✓ La pratique de l'allaitement exclusif chez les enfants âgés de moins de 6 mois passe de 38.2% en 2012 à 50,1% en 2014 et à connu une baisse en 2015 avec 46,7%.
- ✓ L'alimentation minimum acceptable est passée de 7,2% en 2013 à 13,4% en 2015
- ✓ Sur environ 42 000 tonnes de sel importées attendues par an, 35 363 tonnes ont été effectivement contrôlées, soit 84%.
- ✓ La couverture de supplémentation en vitamine A des enfants âgés de 6 à 59 mois passe de 87% en 2013 à 91% en 2014
- ✓ La couverture de déparasitage des enfants de 12 à 59 mois passe de 73% en 2013 à 85% en 2014
- ✓ Toutes les farines infantiles produites par les entreprises sont fortifiées.

Prévention de la malnutrition à travers différents secteurs :

Santé :

- ✓ Subvention des SONU et gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes
- ✓ Vaccination de routine, une deuxième dose de VAR au 15ème mois contre la rougeole
- ✓ Campagnes de distribution de masse de Moustiquaires imprégnés à longue durée d'action (MILDA)
- ✓ Campagnes de chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS) chez les enfants de 3 à 59 mois organisées à titre pilote en 2014 et en 2015.

Agriculture et sécurité alimentaire :

- ✓ Promotion de l'utilisation des semences certifiées de variétés améliorées
- ✓ Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

Eau, hygiène et assainissement :

- ✓ Un effort constant est fait pour équiper toutes les écoles en forage et latrines.
- ✓ Construction d'infrastructures d'assainissement et d'accès à l'eau potable
- ✓ Promotion de la stratégie harmonisée de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté, depuis 2014

Protection sociale :

- ✓ Distributions alimentaires ciblées pendant les périodes de soudure au profit des groupes vulnérables
- ✓ Adoption de la loi portant sur l'assurance maladie universelle en 2015
- ✓ Mise en œuvre des programmes filets sociaux de sécurité

Education :

- ✓ Scolarisation et maintien des filles à l'école
- ✓ Promotion d'activités de santé, d'hygiène et de nutrition en milieu scolaire

- ✓ Cantines scolaires avec un objectif nutritionnel.

Avancées sur le plan juridique :

- ➔ Le pays a ratifié en 2013 la convention N°183 de l'OIT relative à la protection de la maternité au travail (congé de maternité, allaitement)
- ➔ Un Décret interministériel réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel a été adopté en 1993
- ➔ Dès le mois d'octobre 2012, le gouvernement a adopté une nouvelle loi sur l'enrichissement des aliments
- ➔ Concernant l'enrichissement des produits comme la farine et l'huile, et l'iodation du sel, des textes législatifs et réglementaires ont été adoptés au niveau national
- ➔ Adoption de l'Arrêté conjoint n°2002 128/MS/MCPEA/MEM/M/Agri./MATD du 26 avril 2001 portant création, attributions du comité de pilotage des programmes et projets d'enrichissement d'aliments en micronutriments
- ➔ Décret interministériel n°2012-0232/MICA/MS/MEF/MAH portant enrichissement obligatoire des huiles végétales raffinées en vitamine A et de la farine de blé en fer et en acide folique du 21/09/2012

Gouvernance de la Nutrition :

- L'existence du Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)
- Elaboration de la nouvelle politique Nutritionnelle en 2016 qui tente de développer des actions qui couvrent plusieurs secteurs
- Engagement de l'Etat pour l'achat d'intrants de prise en charge de la malnutrition à partir de 2017
- Un cadre commun de résultats de nutrition a été finalisé en juillet 2016
- Elaboration en cours du Plan national multisectoriel de nutrition et d'une Stratégie de communication et de plaidoyer pour la nutrition

3. Quelques défis liés à la mise en œuvre des engagements de l'Etat

Le Burkina Faso a depuis quelques années fait des efforts considérables dans la lutte contre la malnutrition comme le démontre son adhésion au mouvement SUN et le nombre de résolutions et engagements pris. Toutefois, force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire pour la nutrition. De façon générale, l'on peut citer les défis suivants :

- la **gouvernance de la nutrition** qui reste confrontée à plusieurs handicaps comme les situations d'insécurité
- l'**instabilité sociopolitique** qui réduit les interventions des partenaires techniques et financiers
- les **constantes réorganisations des départements ministériels**, entraînant parfois des fusions et/ou des dislocations ; toute chose qui porte un coup au fonctionnement des différents services et partant, un problème de capitalisation des actions sur la nutrition
- faiblesse de la qualité de la Consultation Périnatale (CPN) avec les conseils nutritionnels
- au niveau du planning familial, malgré les efforts pour rendre disponibles les différentes méthodes contraceptives, la **prévalence contraceptive reste faible**
- la loi sur les **congés de maternité** ne bénéficie qu'à peu de femmes ayant un travail encadré par le Code du travail
- défis liés à l'**application des textes**
- la **persistance des conflits d'intérêts au sein des secteurs ministériels clés** limite la coordination et le suivi des actions en matière de nutrition
- la **priorisation réelle de la nutrition** au niveau national au-delà des déclarations et des bonnes intentions ; les **financements endogènes conséquents** pour la nutrition, la question des **ressources humaines qualifiées et suffisantes** au sein des régions pour la mise en œuvre des activités en faveur des enfants sont autant de défis qui restent à être relevés.

4. Recommandations

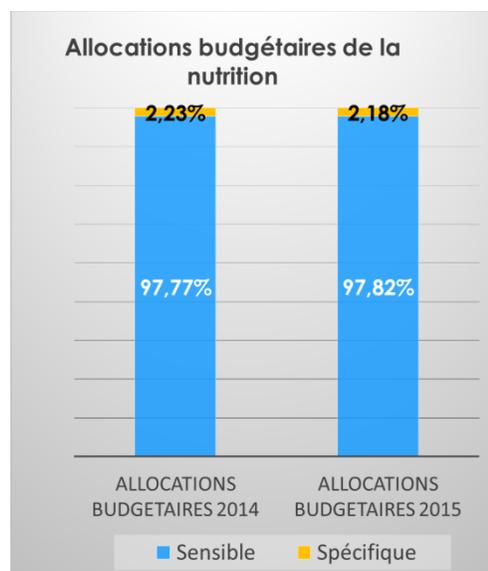
- Améliorer le dispositif de coordination sur la nutrition (ancrage multisectoriel à la Primature ou à la Présidence)
- Plaidoyer pour augmenter les contributions financières de L'Etat (création d'une ligne budgétaire dédiée à la nutrition dans les ministères sensibles à la nutrition)
- Intégration des interventions sensibles à la nutrition dans les politiques et stratégies sectorielles
- Renforcement de la capitalisation des données sur la nutrition à travers le CNN ;
- Intégration de nouveaux modules sur la nutrition dans les programmes de formation du personnel de santé afin de pallier la difficulté de la mobilité du personnel
- Renforcement de la surveillance sur l'enrichissement des produits pour en assurer la qualité
- Mise en place d'un partenariat solide avec les médias
- Aménagement d'espaces pour l'allaitement des enfants dans les services publics et privés
- Financement de la recherche dans les universités sur la nutrition. Cela passe par exemple par la mise en place de bourses de recherches qui récompenseront annuellement les chercheurs pour leurs productions scientifiques ou qui seront destinées aux étudiants de certaines filières qui veulent entreprendre des recherches dans le domaine ; ces bourses n'atteindront efficacement leur objectif que si les travaux sont publiés.

III. ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES ET DES DEPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT POUR LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION AU BURKINA FASO, EN 2014 ET 2015

1. Analyse des allocations budgétaire en faveur de la nutrition

L'étude est parvenue à la conclusion que l'Etat a fait des efforts en termes de projets et programmes mis en œuvre qui sont au nombre de 40. Toutefois, les projets et programmes spécifiques, c'est-à-dire ceux qui impactent directement la nutrition, sont très limités (au nombre de deux) et sont essentiellement mis en œuvre par le ministère de la santé.

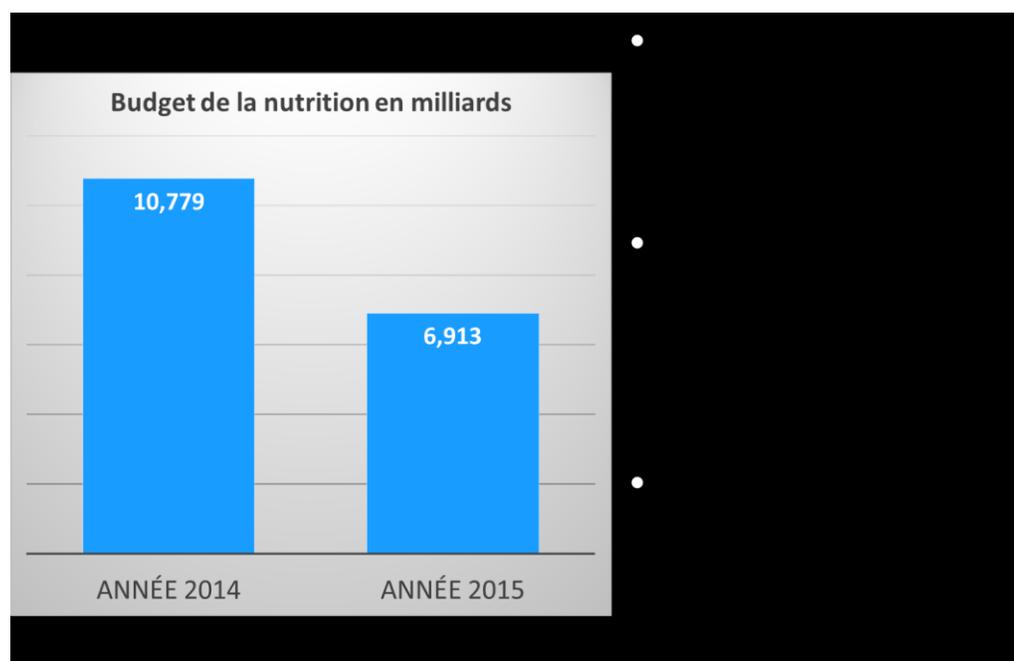
Par ailleurs, les ressources affectées par le gouvernement à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations sont relativement faibles, soit 8,848 milliards FCFA (0,61% du budget de l'Etat hors financement extérieur) sur la période 2014-2015 y sont affectés chaque année.



- (40) projets et programme contribuent à la nutrition dont deux (02) projets spécifiques et 38 projets sensibles
- Mise en œuvre par: MS (07); le MENA (11); le MASA (10); le MFSNF (05); le MEEVCC (05); le MRA (05)
- Sur la période 2014-2015:
Interventions spécifiques= **391,3 millions**
Interventions sensibles= **17,3 milliards**

Sur la période 2014-2015, les allocations budgétaires en faveur de la nutrition ont fortement baissé passant de 10,779 milliards FCFA à 6,913 milliards FCFA, soit une baisse de l'ordre de 35,87 %. Cet état de fait serait dû à la baisse générale du budget de l'Etat en 2015, du fait de

l'insurrection populaire et de ses conséquences économiques.



2. Plaidoyer pour une hausse des ressources publiques en faveur de la nutrition

Nous recommandons à l'issue de cette étude que :

- une étude soit commanditée pour déterminer une méthodologie consensuelle de revue des dépenses de la nutrition
- un plaidoyer actif soit engagé pour la définition soit d'un programme nutrition à faire figurer dans la liste des programmes budgétaires, soit de sous-comptes dédiés à l'enregistrement des crédits en faveur de la nutrition dans une des 10 fonctions de la dépense publique du gouvernement
- les allocations budgétaires du gouvernement pro nutrition soient portées à au moins 3% du budget national tel que recommandé par la Fédération des Sociétés Africaines de nutrition (FANUS)
- les ressources du gouvernement dédiées aux interventions spécifiques soient revues à la hausse afin de ramener la prévalence de la malnutrition chronique et aigüe (30,2% et 11%, en 2015) à des niveaux acceptables

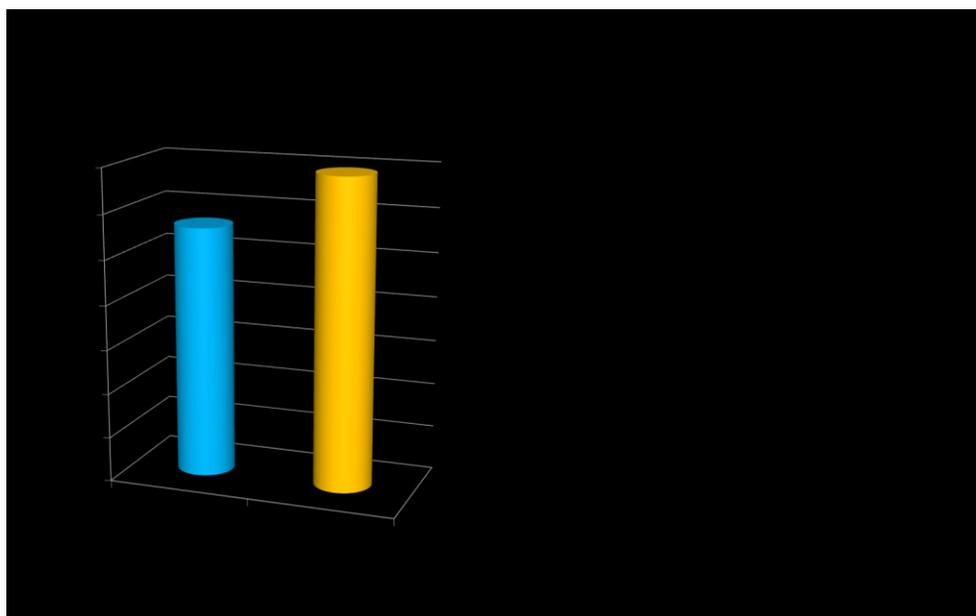
- une cellule de veille regroupant les acteurs de la plateforme SUN du Burkina Faso soit mise en place afin d'analyser chaque année les avants projets de budgets des ministères pour s'assurer que les allocations budgétaires pro nutrition sont suffisantes.

IV. ANALYSE DES ALLOCATIONS (DECAISSEMENTS) DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SUR LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION AU BURKINA FASO, EN 2014 ET 2015

Au Burkina Faso, la prise en charge de la malnutrition est principalement dépendante d'acteurs extérieurs, avec peu d'investissements domestiques. Si le pays s'est engagé dans une réflexion pour une approche multisectorielle en nutrition, les secteurs et Ministères contributeurs à la lutte contre la malnutrition (eau-assainissement, éducation, protection sociale, sécurité alimentaire, droits humains...) restent peu engagés. Les besoins d'investissements publics pour la nutrition sont nombreux et nécessaires.

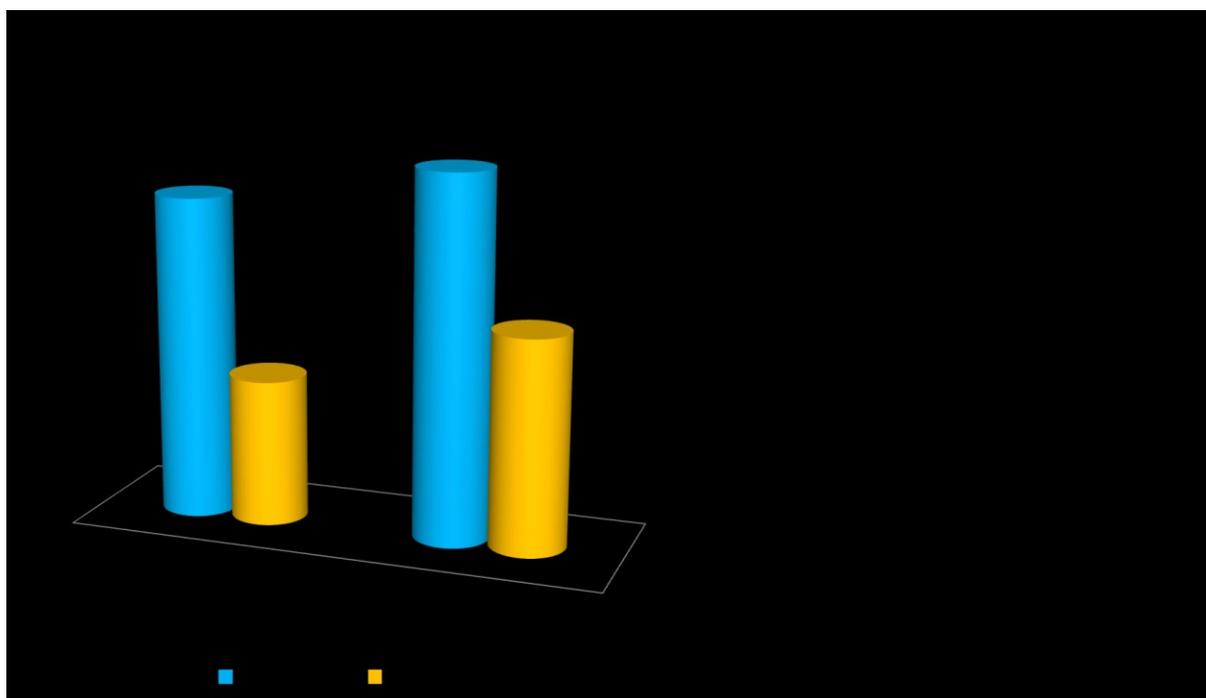
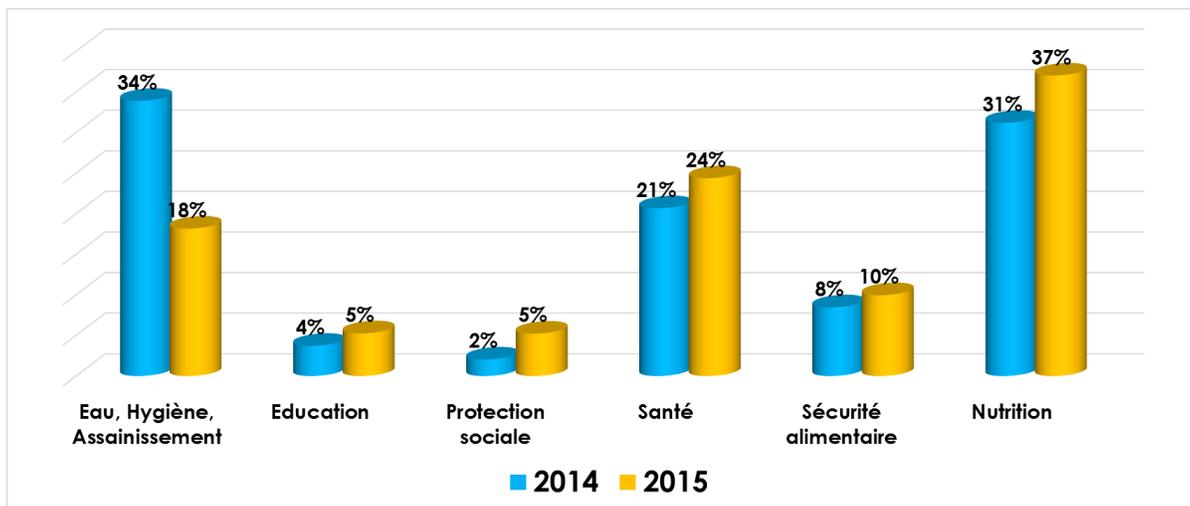
Analyse des allocations (décaissements) des PTF en faveur de la nutrition

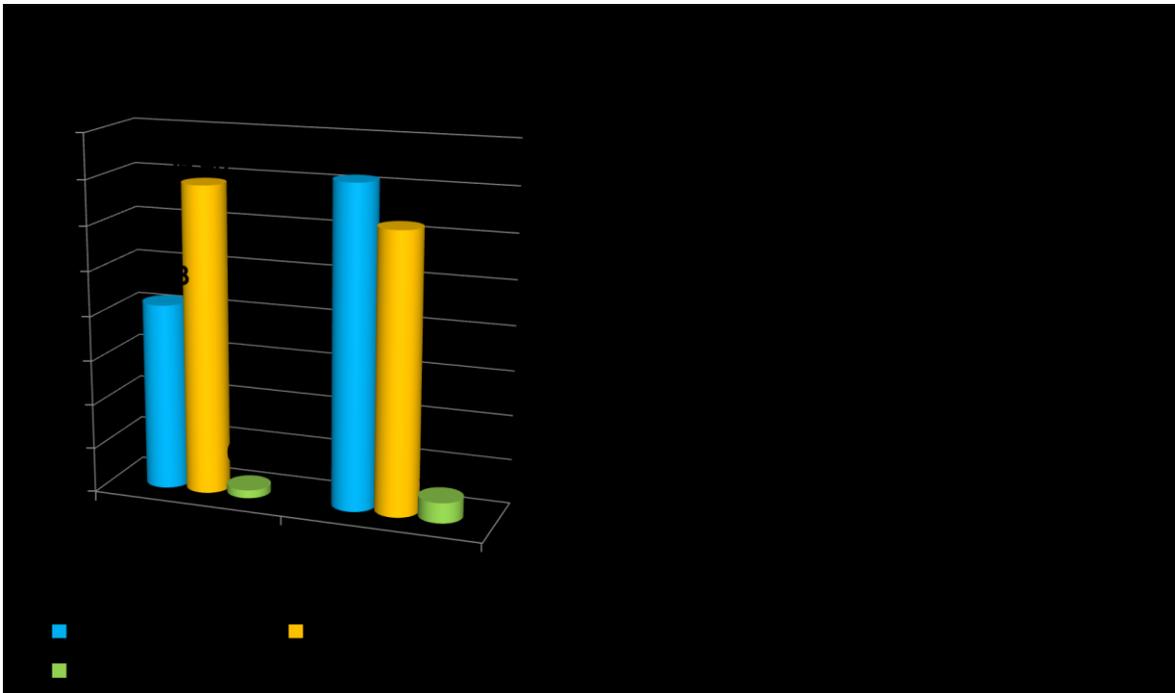
Les principaux résultats issus de cette étude sont les suivants:



❑ Décaissements annuels globaux des PTF en faveur de la nutrition orientés principalement vers trois (3) secteurs du Cadre Commun des Résultats de Nutrition :

- ✓ Nutrition ;
- ✓ Eau, hygiène & assainissement et
- ✓ Santé





□ Part des décaissements par type de PTF et par secteur du CCRN

Type de PTF	Bilatéraux	Multilatéraux	ONG/Fondations
2 0 1 4			
Eau, Hygiène, Assainissement	31%	36%	12%
Education	7%	0%	52%
Nutrition	32%	31%	8%
Protection sociale	1%	3%	5%
Santé	18%	22%	18%
Sécurité alimentaire	11%	7%	5%
2 0 1 5			
Eau, Hygiène, Assainissement	15%	21%	34%
Education	9%	0%	21%
Nutrition	33%	42%	27%
Protection sociale	2%	9%	7%
Santé	28%	22%	1%
Sécurité alimentaire	13%	6%	10%

- Globalement, les décaissements des PTF au profit de la nutrition s'élèvent à plus de 56,36 milliards de F CFA en 2014 et de 69,30 milliards de F CFA en 2015 soit une hausse d'environ 23% entre 2014 et 2015 et un total de plus de 125,67 milliards de F CFA sur la période 2014-2015 ;

- La part des PTF dans les ressources globales en faveur de la nutrition au Burkina Faso a connu une hausse de six (06) points de pourcentage sur la période 2014-2015. Elle est passée de 87% en 2014 à 93% en 2015. Quant au gouvernement, sa contribution aux dépenses de nutrition au Burkina Faso a cependant chuté de 13% en 2014 à 7% en 2015 ;
- Ces décaissements des PTF en faveur de la nutrition représentaient respectivement 3,04% et 3,98% du budget de l'Etat en 2014 et 2015 ;
- Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso étaient orientés principalement vers les secteurs Nutrition, Eau, hygiène & assainissement et Santé. Parmi les six (6) secteurs du CCRN, le secteur Nutrition a bénéficié, sur la période 2014-2015, du montant le plus élevé soit plus de 25,66 milliards de FCFA en 2015 ;
- Sur la période 2014-2015, les décaissements des PTF aux interventions sensibles à la nutrition sont plus importants que ceux spécifiques. Ainsi, même si les montants décaissés en 2015 pour les interventions spécifiques se sont plus accrus (46%) par rapport à ceux de 2014, les décaissements en faveur des interventions sensibles ont représenté plus de 63% des décaissements globaux sur la période ;
- Avec plus de 34,48 milliards de FCFA soit 61% des décaissements globaux, les partenaires multilatéraux apparaissent comme les PTF décaissant le plus de ressources en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014. Ils sont relayés par les partenaires bilatéraux qui ont décaissé en 2015 près de 52% des fonds en faveur de la nutrition alors que la contribution des ONG/fondations représentait un peu plus de 3% la même année ;
- Seulement 1% et 2% (en 2014 et 2015) des décaissements des Bilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de la Protection sociale ;
- Moins de 1% (en 2014 et 2015), des décaissements des Multilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de l'Education.

POUR FINIR

- ✚ Ces différentes études menées par le RESONUT sont destinées à alimenter le Plaidoyer de la société civile et de ses partenaires à travers un dialogue permanent avec le Gouvernement et les PTF, notamment sur les mécanismes à mettre en place pour améliorer d'une part la coordination de la nutrition et augmenter les ressources financières en faveur de nutrition, d'autre part.

✚ Il est d toute évidence que la nutrition est non seulement une question de santé publique mais aussi **une question de développement impliquant plusieurs secteurs** (Santé, nutrition, Agriculture, Eau-Hygiène-Assainissement, Education, Autonomisation de la femme, Développement du jeune enfant, Protection sociale, Commerce, Emploi et Travail, Réduction de la Pauvreté). Les différentes formes de malnutrition demeurent à des niveaux élevés malgré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires. D'où la nécessité d'avoir des investissements adéquats et durables pour renforcer la nutrition au Burkina Faso.